Communauté de Communes
Pays des Essarts

Le journal d'infos du Pays des Essarts

Hiver 2014 - N°18

Pour démarrer l'année du bon pied

Faîtes du sport

Tout ce qu'il faut savoir sur le sport au Pays des Essarts

Dossier spécial p.12 et 13

Élections municipales p.3

Rythmes scolaires p.6

Hébergements touristiques p.18-19

Sommaire

Actus p.3

Travailler p.4 à 5

Grandir p.6 à 7

Protéger p.8

Construire p.9

S'épanouir p.10 à 11

Se divertir p.12 à 19

Infos pratiques

Communauté de Communes du Pays des Essarts

Maison du Pays des Essarts
14 rue du Champ Renard - BP 46
85140 Les Essarts

Tél : 02 51 62 95 62
Fax : 02 51 48 46 67

E-mail : contact@paysdesessarts.fr
Site Internet : www.paysdesessarts.fr

Horaires d'ouverture

● De septembre à juin
du lundi au mercredi :
9h - 12h30 ; 13h30 - 17h30
le jeudi et le samedi :
9h - 12h30
le vendredi :
9h - 12h30 ; 13h30 - 16h30

● Juillet - août
du lundi au vendredi :
9h - 12h30 ; 13h30 - 18h
le samedi : 9h - 12h30

Boulogne Les Essarts La Merlatière L'Oie Sainte Florence Sainte Cécile Saint Martin des Noyers

Édito

Chers amis du Pays des Essarts,

Après un an de fonctionnement, la communauté de communes du Pays des Essarts, commence à récolter les fruits de la nouvelle organisation mise en place au 1er janvier 2013.

Le territoire est maintenant devenu une réalité : les élus travaillent en commissions, examinent toutes les questions qui concernent la petite enfance, les jeunes ou les personnes âgées, les affaires sportives, culturelles ou touristiques. Ils étudient l'état de la voirie et des bâtiments et traitent les grands sujets du moment tels que les rythmes scolaires, en concertation avec les enseignants, les parents et les associations concernés.

Le personnel commence à trouver ses marques, découvrant un nouvel employeur mais aussi une nouvelle organisation et de nouveaux plannings. Des projets sont en cours pour la mutualisation et l'informatisation des services, toujours avec un double objectif : efficacité et proximité, pour garder nos communes au sein de toutes les démarches de nos concitoyens.

Il reste maintenant à construire un projet de territoire afin de définir les orientations à moyen et à long terme pour :

- soutenir et affirmer une ambition nouvelle au niveau économique,
- optimiser les infrastructures existantes et créer celles qui sont nécessaires,
- compléter l'offre de transport et accueillir les nouvelles populations,
- et surtout définir et affirmer une identité pour notre communauté de communes centrée sur la qualité de la vie au Pays des Essarts : son environnement, sa dynamique d'emploi, sa convivialité et son équilibre entre ruralité et urbanité.

Tout un programme pour les nouveaux élus dès 2014.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom du conseil communautaire et du personnel, une bonne et heureuse année à tous.

Jean-Paul Croué

Président de la Communauté de Communes du Pays des Essarts

Journal d'Infos du Pays des Essarts n°18 - décembre-janvier 2014 - Tirage 6 200 exemplaires
Directeur de la publication : Jean-Paul Croué
Rédaction et mise en page : Service communication de la Communauté de Communes du Pays des Essarts

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays des Essarts, Mairies, Jacques Bonnet, Jean-Claude Dreux, IVB, Actif Emploi, Mission Locale, Familles Rurales, Claude Féré, Trivalis, Solidarité Transports, Bruno Gaboriau, Virginie Cardinaud, Dominique Sachot, Natahlie et Sophie Retailleau, Hôtel Le Grand Turc Fotolia© Jipé - Stocklib © Inara Prusakova, Ahmet Ercan Senkaya, Gennadiy Poznyakov, Chudomir Tsankov, Vadim Georgiev, Igor Yaruta, Oleksiy Mark, Cathy Yeulet, Dmitriy Shironosov, Andres Rodriguez, Benis Arapovic, Carlos Caetano.

Impression : Imprimerie du Bocage - 02 51 46 59 10
443 Rue Georges Clemenceau - 85170 Les Lucs sur Boulogne

Elections municipales 2014, mode d'emploi

Les dimanches 23 et 30 mars se dérouleront les prochaines élections municipales. Pour la première fois, les habitants des communes de plus de 1 000 habitants éliront directement leurs représentants intercommunaux. Cela permettra notamment de renforcer la légitimité et la visibilité des projets et des actions menées à l'échelon intercommunal. Mais ce n'est pas le seul changement…

Communes
- 1 000 habitants

Pour les habitants de Boulogne et certainement ceux de la Merlatière (à confirmer selon les résultats du recensement : population au 1er janvier 2014), les modalités d'élections des conseillers municipaux restent inchangées. **Vous pourrez toujours voter pour un candidat ou pour une liste même incomplète en modifiant le contenu de votre bulletin de vote.**

Néanmoins, pour que votre bulletin soit valable, vous devrez obligatoirement proposer le nom d'une personne déclarée candidat. Seront élus conseiller municipaux, les candidats ayant reçu le plus de voix. Les conseillers communautaires seront quant à eux toujours élus par le conseil municipal.

Communes
+1 000 habitants

Les principaux changements interviennent pour les habitants des Essarts, de l'Oie, de Sainte Florence, de Sainte Cécile et de Saint Martin des Noyers. En ce qui concerne les élections municipales, **vous devrez voter pour une liste complète.**

Si vous apportez des modifications à votre bulletin de vote, ce dernier sera considéré comme nul. La liste qui arrivera en tête obtiendra la majorité des sièges au conseil municipal, l'autre moitié sera répartie à la proportionnelle.

Quant aux conseillers communautaires, les candidats sont bien sûr des candidats à l'élection municipale. **Vous ne mettrez donc qu'un seul bulletin dans l'urne pour élire à la fois vos représentants communaux et intercommunaux.** Le bulletin comportera donc deux listes : à gauche le conseil municipal et à droite le conseil communautaire.

Enfin, les listes devront obligatoirement respecter la parité homme/femme. Sur le bulletin de vote, hommes et femmes figureront alternativement.

Élections européennes

Dimanche 25 mai,
n'oubliez pas d'aller voter

Et après…

La législation a également modifié la répartition des conseillers communautaires en fonction de la population. Au Pays des Essarts, le conseil communautaire sera composé de 9 représentants des Essarts, 5 de Saint Martin des Noyers et 3 de chacune des autres communes.

Les conseillers communautaires élus se réuniront dans un délai maximum de 4 semaines après les élections. Ils désigneront alors le Président et les Vice-présidents en charge des différentes commissions.

Des aides pour soutenir l'économie

Depuis 2007, de nombreuses entreprises ont bénéficié des services d'Initiative Vendée Bocage. Soutenue par la Communauté de Communes, l'association encourage la création et la reprise d'entreprises. Aujourd'hui, Initiative Vendée Bocage souhaite également accompagner leur développement…

● Le prêt d'honneur Croissance

En partenariat avec la Région Pays de la Loire, Initiative Vendée Bocage vous propose un financement si vous souhaitez accroître, diversifier ou moderniser l'activité ou l'organisation de votre entreprise.

● Le prêt d'honneur Vendée 1er Recrutement

En partenariat avec le Conseil Général de la Vendée, Initiative Vendée Bocage vous propose 2 à 4 mois de SMIC charges comprises (dans la limite de 6 000 €) dans le cadre du recrutement de votre premier salarié en CDI.

● Le prêt d'honneur Création-Reprise

En 2013, deux nouvelles entreprises du Pays des Essarts ont obtenu cette aide non négligeable pouvant s'élever jusqu'à 10 000 €. C'est le cas notamment de Steve Chevalier et de Salima Rebbouh qui ont repris le bar-restaurant le Relais St Martin en juin dernier à Saint Martin des Noyers.

Les nouveaux propriétaires continuent les activités de bar et de restaurant, les repas de famille ou encore les anniversaires. Depuis l'été dernier, ils proposent également des pizzas à emporter le vendredi soir et le samedi soir.

Le Relais St Martin

Steve Chevalier et Salima Rebbouh
5 rue Abel Châtaignier
85140 Saint Martin des Noyers

Tél : 02 51 07 82 19
E-mail : stevechevalier@sfr.fr

Si vous aussi, vous avez des projets, *« n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner au mieux dans votre projet et pour vous informer des aides à votre disposition »* confie Emmanuelle Delanoë, chargée de mission Initiative Vendée Bocage.

Initiative vendée bocage
Un réseau. Un esprit

2 rue Jules Verne
85250 Saint Fulgent
Tél : 02 51 43 87 25
E-mail : contact@initiative-vendeebocage.fr
Site Internet : www.initiative-vendeebocage.fr

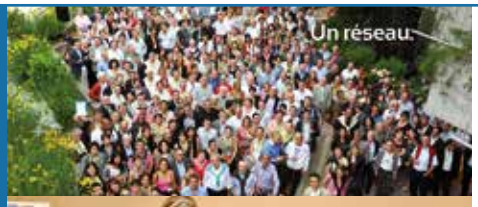

Jeunes retraités ou professionnels en activité, cadres et chefs d'entreprises, commerçants, artisans, juristes, gestionnaires, restaurateurs…

Vous avez une expérience à partager ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de l'association !

Un nouveau site Internet pour Actif Emploi

Flashez-moi !

Fort de ses 25 ans d'expérience, Actif Emploi répond aux besoins de personnel des entreprises, collectivités et associations (remplacements, surcroîts d'activité, travaux saisonniers et recrutements). L'association développe également toute une gamme de services à la personne au domicile des particuliers. En 2014, Actif Emploi projette le développement d'une offre de service écologique auprès de ses clients particuliers.

Retrouvez toute l'actualité d'Actif Emploi sur leur nouveau site Internet :

www.actif-emploi.com

Actif Emploi

3 rue des Lavandières - 85110 Chantonnay

Permanence à l'Espace Charles Madras
8 place de la Mairie - 85140 Les Essarts

Tél : 02 51 46 80 34
E-mail : actifemploichantonnay@gmail.com

Une nouvelle méthode à la Mission Locale

Espace d'accueil et d'information pour les 16-25 ans, la Mission Locale du Pays Yonnais propose à ces jeunes un accueil individualisé et un accompagnement personnalisé afin d'obtenir un emploi. Depuis septembre, une nouvelle méthode a été mise en place : l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel.

Originaire du Québec, la méthode ADVP a largement fait ses preuves de l'autre côté de l'Atlantique. Pour Virginie Le Bigot, conseillère sur les Essarts, « *cette action a permis à 10 jeunes de se réorienter, elle se déroule avant chaque entrée en formation par l'intermédiaire d'ateliers et d'échanges. La dimension collective est primordiale* ».

Il s'agit de prendre le temps de travailler le projet professionnel et de dégager des pistes de métiers tout en préparant l'entrée en formation et en créant une cohésion de groupe. Des solutions de transport ont également été proposées aux jeunes rencontrant des problèmes de mobilité.

En chiffres

De janvier à septembre

34 nouvelles inscriptions

14 entrées en situation de formation

115 entrées en situation d'emploi

193 entretiens

Mission Locale du Pays Yonnais

Espace Prévert - 70 rue Chanzy
85000 La Roche sur Yon

Permanence le lundi
à l'Espace Charles Madras
8 place de la Mairie - 85140 Les Essarts

Tél : 02 51 34 80 65
E-mail : lebigotv@mlpy.org

Les zones d'activités en bref

Dans le précédent Journal d'Infos du Pays des Essarts, nous vous informions que l'ensemble des zones d'activités étaient devenues intercommunales. Néanmoins, afin d'en faciliter la gestion, le Conseil Communautaire a décidé de ne transférer que les zones nouvellement créées ainsi que les extensions des zones existantes.

C'est dans ce cadre qu'une étude de faisabilité a été lancée par la Communauté de Communes pour l'implantation d'un lotissement commercial situé à la Haute Brosse aux Essarts (derrière la Quincaillerie du Bocage). **L'objectif est de construire un bâtiment comprenant des cellules à vocation commerciale**. Plus d'informations dans le prochain Journal d'Infos.

Quant au Vendéopôle de la Mongie, il reste bien évidemment toujours intercommunal. D'ailleurs, **deux entreprises se sont récemment installées** sur le parc d'activités.

Tout d'abord, Autovision a ouvert un second centre de contrôle technique sur la zone. Après les poids lourds, vous pouvez donc emmener votre véhicule particulier sur le Vendéopôle pour réaliser votre contrôle technique.

Créé par Christian Thomas des Brioches Thomas, un nouveau concept s'y est également implanté « Chez Mr Brioches ». Cet espace intègre une boutique, des shows de dégustation, et bientôt une petite fabrique, ainsi qu'un musée sur l'histoire de la brioche.

Des terrains sont toujours en vente, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes au : 02 51 62 95 62.

Rythmes scolaires
Ensemble, dessinons l'école de demain

Seules les écoles publiques du Pays des Essarts ont à ce jour décidé de passer à la semaine de 4 jours et demi à la rentrée de septembre 2014.

Pour préparer au mieux l'application de cette réforme, la Communauté de Communes a fait appel à un cabinet spécialisé. Depuis plusieurs mois, ce dernier a associé tous les acteurs à la réflexion : parents d'élèves et professeurs des écoles publiques et privées, élus, associations…

Dans le cadre de cette concertation, des questionnaires ont été adressés aux familles. Les résultats de cette enquête ont été présentés au Forum des rythmes scolaires le 30 novembre dernier. Ce rendez-vous a permis d'échanger et d'esquisser les premiers contours de l'école de demain. Ainsi, la demi-journée supplémentaire devrait très certainement avoir lieu le mercredi.

Paraissant en juin, le prochain Journal d'Infos consacrera un dossier spécial aux modalités d'application du passage à la semaine de 4 jours et demi.

Un renseignement, une remarque ?

Contactez Sonia David, responsable du Pôle Social Education Enfance au 02 51 62 95 62

Du nouveau dans les cantines

Pour bien apprendre, il faut bien manger ! Partant de ce constat, la Communauté de Communes a logiquement pris le relais de la mairie des Essarts suite au transfert de compétences. Ainsi, un modulaire a été ajouté au restaurant scolaire de l'école privée. Quant à celui de l'école publique, il ouvrira ses portes début janvier. Flambant neuf, les enfants (sauf les maternelles toujours servis à table) disposeront d'**une ligne self leur conférant ainsi davantage d'autonomie**.

Pour plus de fiabilité dans la facturation, les restaurants scolaires directement gérés par la Communauté de Communes ainsi que le multi-accueil des Essarts disposent de tablettes tactiles permettant une optimisation de la gestion.

Transports scolaires

Si votre enfant est scolarisé au collège privé des Essarts et qu'il doit prendre le bus, **n'oubliez pas de l'inscrire** avant la date limite communiquée par le Conseil Général (début juin). En effet, les circuits et les arrêts sont définis dès le mois de juin en fonction des inscriptions reçues.

De plus, pour la rentrée de septembre 2014, un bus supplémentaire pourrait être mis en service en fonction des inscriptions !

Pour plus d'informations, contactez Florent Thibaud au 02 51 62 95 62.

Une orientation réussie avec le second Forum des métiers

Quand on est collégien, c'est parfois difficile de choisir son orientation. Pour faire le bon choix, venez participer au 2ème Forum des Métiers qui aura lieu au collège Saint Pierre aux Essarts le samedi 25 janvier de 9h à12h.

Organisé par le collège, Pays des Essarts Entreprises et Ess'articomm, **50 métiers seront représentés à ce forum**. Seront également présents des lycées d'enseignement général, technique et professionnel de l'enseignement catholique de Vendée mais aussi des centres de formation d'apprentissage.

Par ailleurs, le Service d'Information Conseil aux Familles d'aide à l'orientation fera également le déplacement pour répondre à vos questions. Ouvert à tous.

Travail et bonne humeur au rendez-vous du Chantier pour la Jeunesse

Organisé par Familles Rurales et soutenu par la Communauté de Communes, ce 3ème Chantier pour la Jeunesse a été couronné de succès.

Du 20 au 27 août, **20 jeunes du canton ont réalisé des travaux de restauration au Château de la Grève** à Saint Martin des Noyers. Accompagnés par les bénévoles de l'association des Amis du Château de la Grève, ponçage, peinture, maçonnerie, débroussaillage… étaient au programme.

Après l'effort, le réconfort : piscine, bowling et de nombreuses activités leur ont été proposées notamment dans le cadre du rassemblement national de Familles Rurales à Talmont Saint Hilaire.

Le dernier jour du chantier était quant à lui consacré à la restitution du projet en compagnie des organisateurs, partenaires et familles qui ont pu découvrir en images le travail réalisé. Vie en collectivité, apprentissage des travaux manuels, découverte du patrimoine local… Le bilan de ce séjour est très positif et un prochain chantier devrait être reconduit pour 2014.

Familles Rurales
Élise Auguin
Tél : 02 51 44 37 63
Port : 06 22 58 37 63
E-mail : elise@famillesrurales85.org

Avec YovoTogo, un autre regard sur le monde

À la suite de leur premier voyage en 2011 dans le plus petit pays d'Afrique de l'ouest, Claude Féré et sa compagne Marie-Paule Oré fondent YovoTogo. Cette jeune association soutient un centre pour enfants handicapés à Bombouaka.

15 de ces enfants sont aujourd'hui parrainés par l'intermédiaire de l'association. « ***Avec 220 €, on assure le quotidien d'un enfant pendant un an, tous les dons sont les bienvenus*** » précise Claude Féré. L'association multiplie les actions de solidarité telles que le projet Vision Savane qui permet de redistribuer des lunettes d'occasion au Togo (pensez-y avant de jeter vos lunettes !). YovoTogo organise également chaque année un réveillon le 31 décembre à Saint Martin des Noyers dont les bénéfices sont reversés. Pensez à réserver.

Des rampes d'accès financées par l'école Anselme Roy (Saint Martin des Noyers)

Des écoliers de Saint Martin ont échangé avec leurs homologues togolais par l'intermédiaire de films réalisés par YovoTogo. En plus de cet enrichissement culturel, les enfants soutiennent l'association à travers des collectes de cartouches d'imprimante, de crayons ou bien encore des ventes de gâteaux. Ainsi, l'école Pierre Monnereau a parrainé deux enfants. « *Si d'autres écoles sont intéressées, il ne faut pas hésiter à me contacter* » ajoute Claude Féré. L'association organise également du tourisme solidaire. Une belle façon de voyager, de découvrir et d'aider.

YovoTogo
Tél : 02 72 71 18 48
E-mail : yovotogo.asso@gmail.com
Site Internet : www.yovotogo.fr
www.facebook.com/Yovotogo

Un multi-accueil intercommunal

Le multi-accueil des Essarts « Patouille et Pirouette », véritable espace d'éveil, de socialisation et de prévention, accueille 30 enfants de 3 mois à 3 ans (25 places régulières, 3 en occasionnel et 2 d'urgence). Compétente dans le domaine de la petite enfance depuis janvier 2013, la Communauté de Communes des Essarts a choisi de modifier les conditions d'attribution des places au sein de cette structure.

L'équipement étant désormais financé par l'ensemble des habitants du Pays des Essarts, chacun doit être en mesure d'en profiter. Par conséquent, **chaque commune disposera progressivement (selon les fins de contrats de garde en cours) d'un nombre de places** :

- les Essarts : **14**
- Saint Martin des Noyers : **4**
- Sainte Cécile : **3**
- Sainte Florence et l'Oie : **2**
- Boulogne et la Merlatière : **1**

D'autres critères (tels que la situation familiale, le lieu de travail des parents, le temps d'accueil…) départageront les demandes entre habitants d'une même commune. Contactez Laurence Dessein, directrice du multi-accueil pour tous renseignements complémentaires.

Patouille et Pirouette
Route de Chauché - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 40 15 08
E-mail : patouilleetpirouette@paysdesessarts.fr

Textiles et chaussures : tous à la borne

En Vendée, 300 bornes de collecte sont implantées sur tout le département. Ces bornes permettent de collecter textiles et chaussures pour leur donner une seconde vie.

Victoire !
TOUS Champions DU TRI
VENDÉE
N°154
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013
WWW.TRIVALIS.FR
Panier !
Florence, 36 ans, championne de tri.
5 kg de textiles recyclés par an.
Trivalis
On a tout à y gagner !
Quand Florence ne jette pas ses vieilles baskets ou les vêtements trop petits de ses enfants, elle a déjà un esprit gagnant. Déposés dans les bornes textiles, ils seront revendus, transformés en chiffons ou en isolants pour l'industrie et le bâtiment. Halte aux mauvais réflexes ! Comme elle, favorisons le recyclage à notre niveau. On a tout à y gagner !
www.trivalis.fr
SCOM

Où trouver une borne ?

- Boulogne : parking terrain de sports
- Les Essarts :
  - Déchèterie (rue du Champ Renard)
  - Emmaüs au Bois Jaulin
  - Parking du Donjon
  - Place du 8 mai
  - Avenue Saint Hubert (caserne des pompiers)
  - Rue de l'Alambic
  - Parking du Donjon
- La Merlatière : près de la Mairie
- L'Oie : derrière la Mairie
- Sainte Cécile : près de la Mairie
- Sainte Florence : allée des Sports
- Saint Martin des Noyers : près du magasin SPAR

Au Pays des Essarts, **les vêtements qui arrivent en bon état sont revendus ou donnés par Emmaüs**. Mais il est également possible de déposer des textiles usagés ou déchirés afin de les transformer en chiffon ou en isolant. Dans tous les cas, ils doivent être déposés lavés et secs.

En cuir, en plastique ou en tissu, attachez vos chaussures ensemble pour qu'elles ne se séparent pas pendant la collecte. Déposez également les chaussettes trouées, le pantalon que l'on ne met plus, le t-shirt devenu trop petit, la cravate trop fleurie, la robe trop courte, les gants fripés… Tous ces vêtements, dont nous n'avons plus besoin, pourront être réutilisés par d'autres ou recyclés.

Alors pour le textile en tout genre, devenons tous champions du tri.

SPANC : suivez le guide

Compétente en matière d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes vient d'éditer un Guide Pratique. Grâce à ce document indispensable, votre installation d'assainissement n'aura plus de secret pour vous.

Vous y retrouverez toutes les informations utiles pour créer ou réhabiliter votre installation en respectant les règles d'implantation sans oublier toutes les aides à votre disposition. De plus, toutes les modalités des contrôles (fréquence, coût…) vous sont clairement expliquées.

Élu en charge du SPANC, Freddy Carcaud ajoute « *nous avons souhaité inclure dans ce Guide un carnet d'entretien qui retrace la vie de l'installation. C'est très pratique notamment pour le futur acquéreur en cas de vente* ».

Le service de vidange proposé par la Communauté de Communes est également détaillé dans le Guide. Pour rappel, cette prestation s'élève à seulement à 132 €.

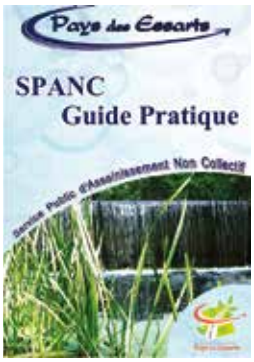

Pour toute information sur le SPANC, contactez Amélie Douillard :
Tél : 02 51 62 95 62
E-mail : a.douillard@paysdesessarts.fr

Frelon asiatique

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, prévenez au plus vite la Fédération Départementale des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles (FDGDON). Vous serez alors mis en relation avec une entreprise spécialisée qui assurera la destruction du nid.

Sur le territoire, les habitants des Essarts peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 50 %. Pour cela, demandez et transmettez à la mairie le rapport d'expertise préalable, le procès-verbal de destruction et la facture acquittée de l'entreprise qui aura assuré l'enlèvement du nid.

FDGDON
Numéro « frelon asiatique »
Tél : 02 51 47 70 64

SCoT : les grands axes se dessinent

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) constitue une véritable opportunité de poursuivre la dynamique de collaboration engagée depuis 2003 entre les 8 Communautés de communes du nord-est de la Vendée.

Ce document va permettre de se projeter ensemble sur 20 ans. La volonté des acteurs du territoire est aujourd'hui de définir et de mettre en œuvre un projet d'urbanisme durable tout en préservant les grands équilibres économiques, écologiques et sociaux qui fondent l'identité du Pays. En novembre dernier, les premiers contours du SCoT se sont esquissés au travers de 3 grands axes :

Renforcer l'urbanité et l'attractivité de nos territoires

- définir un maillage cohérent
- proposer une offre de logement et de services en adéquation avec vos attentes
- maitriser les flux démographiques
- organiser les mobilités
- rénover les centres-bourgs
- valoriser l'environnement et le paysage

Maitriser notre avenir grâce à l'innovation et au renouvellement des ambitions

- poursuivre le déploiement des infrastructures routières, ferrées ou numériques
- élaborer une politique d'autonomie énergétique
- être précurseur sur les questions de santé et de vieillissement

Refonder une stratégie économique pour ancrer le territoire dans un espace global

- conforter le développement économique du territoire
- associer l'agriculture à l'aménagement du territoire et contribuer à sa diversification
- développer l'offre touristique du territoire
- affirmer le territoire au sein de son environnement régional.

Ces grands principes donnent déjà une idée de ce que pourrait être le territoire demain. Dans tous les cas, les futures politiques locales devront tenir compte de ces axes stratégiques.

En attendant l'approbation du SCoT début 2016, suivez son évolution sur : **scotpaysbocagevendeen.proscot.fr**

J'éco-rénove j'économise

Par l'intermédiaire de l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL), bénéficiez jusqu'au 31 décembre 2015 d'une prime exceptionnelle de 1 350 €. Cette aide est réservée aux propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, sous certaines conditions.

ADIL 85

143 Boulevard Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon
Tél : 02 51 44 78 78
www.adil85.org

La voirie à l'heure interco

Réseau d'eaux pluviales, réfection de chaussée, curage de fossés, aménagement de sécurité… Tous les travaux de voirie sont désormais gérés par la Communauté de Communes.

Près de 50 projets de voirie ont vu le jour en 2013 sur le Pays des Essarts. Au cours du premier semestre, les communes ont continué à exercer cette compétence pour faciliter la transition. Depuis le mois de juillet, une quinzaine d'agents travaillent pour la Communauté de Communes afin de vous proposer au quotidien des routes toujours mieux entretenues et plus sécurisées.

Élu en charge de la voirie, Daniel Menanteau indique que pour 2014, « *un inventaire de tous les projets futurs a été réalisé afin d'avoir un chiffrage précis* ». La commission voirie se réunira alors en début d'année pour un arbitrage. « *Comme c'était déjà le cas par le passé, nous ne pouvons malheureusement pas réaliser tous les projets. Il faut faire les bons choix* ».

Solidarité Transports : plus que jamais indispensable...

Soutenues par la Communauté de Communes, de nombreuses associations offrent leurs services pour assurer votre bien-être au quotidien. Focus sur l'une d'entre-elles : Solidarité Transports...

Pour sa 4ème année de fonctionnement, l'association Solidarité Transports n'en finit plus de se développer. Et pour cause ! Elle propose aux personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pour se déplacer de bénéficier d'un service de transports solidaire et de proximité. « *Aujourd'hui, la mobilité est primordiale à tout âge : que ce soit chez les jeunes pour chercher un travail mais aussi chez les aînés pour tous les déplacements de la vie quotidienne (coiffeur, supermarché...)* » affirme Edith Roger, présidente de l'association. Cette réussite donne également des idées à nos voisins : « *plusieurs communes souhaiteraient nous rejoindre, sans oublier les sollicitations que je reçois pour présenter le concept sur d'autres territoires* ».

En 2013, l'association compte plus de 400 adhérents dont 60 chauffeurs bénévoles pour environ 1 500 missions. « *Je tiens d'ailleurs à remercier les chauffeurs bénévoles qui représentent les piliers indispensables à notre bon fonctionnement* » ajoute Edith Roger. Ces chiffres ne sont d'ailleurs pas près de diminuer au vue du contexte actuel (allongement de la durée de vie, centralisation des services...). En effet, selon les statistiques, une personne sur trois est aujourd'hui confrontée à des difficultés de mobilité.

Pour finir, Solidarité Transports reçoit de plus en plus de demandes pour des personnes en situation de handicap, ou des moins de 60 ans auxquelles elle ne peut donner suite. « *Nous entrons dans une période charnière dans laquelle nous aurons plus que jamais besoin du soutien des collectivités* » conclut Edith Roger.

En voiture la convivialité !

Au-delà de la mobilité offerte à ses usagers, Solidarité Transports représente plus que ça. En effet, à chaque déplacement, il y a un véritable échange entre le chauffeur et la personne transportée. Au travers d'un sourire, d'une oreille attentive ou tout simplement d'une discussion sur la pluie et le beau temps, du lien social se crée.

Pour entretenir ce dernier, l'association prévoit également dans l'année plusieurs rencontres. Ainsi, randonnée, visite, repas, concours de belote sont autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger.

Pour en savoir plus,

contactez votre mairie ou la présidente Edith Roger
au 02 51 48 49 85

Des associations à votre service

Grossesse, naissance, garde d'enfants à domicile, soutien éducatif, et parental, ménage, repassage, aide à la personne âgée ou dépendante, téléassistance... L'ADMR est à vos côtés pour vous soutenir tout au long de votre vie.

ADMR des Essarts
Espace Charles Madras
8 place de la Mairie - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 62 83 88
E-mail : admrlesessarts@orange.fr

ADMR de l'Oie
4 place de l'Eglise - 85140 Sainte Cécile
Tél : 02 51 38 64 33
E-mail : admr.oie85@orange.fr

CLIC Part'Age

Les coordinatrices vous informent, évaluent vos besoins et vous orientent vers les services les plus adaptés. Le CLIC mène aussi des actions de prévention : ateliers équilibre, groupes d'échanges avec France Alzheimer...

CLIC Part'Age
Espace Charles Madras
8 place de la Mairie - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 07 53 31
E-mail : clic.part-age@wanadoo.fr

AMAD des 3 Chemins

L'AMAD vous propose des soins infirmiers et d'hygiène sur prescription médicale (prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale). Ce service est réservé aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, mais aussi aux adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques.

AMAD des 3 Chemins
Espace Charles Madras
8 place de la Mairie - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 62 84 15
E-mail : amad-3ch@orange.fr

Avec l'EHPAD, manger reste un plaisir !

Les résidences du Pays des Essarts vous offrent des solutions de restauration. Ces dernières visent notamment à favoriser le maintien à domicile.

Un repas chaud livré chez vous quotidiennement

En plus de bénéficier d'une alimentation équilibrée, ce portage de repas permet également de recevoir la visite quotidienne d'une personne extérieure. La livraison est assurée du lundi au vendredi. Pour le week-end, vous avez la possibilité de faire prendre vos repas par un de vos proches.

Cette prestation est volontairement proposée à un prix bas grâce à la participation de toute une équipe de bénévoles qui se relaient toute l'année pour assurer la livraison des mallettes.

Par ailleurs, cette prestation peut être financée en partie par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et ouvre droit à une réduction d'impôts sous certaines conditions.

La table d'hôtes

Vous avez également la possibilité de venir le midi et le soir, tous les jours de la semaine, pour prendre vos repas dans les résidences des Essarts et de Saint Martin des Noyers. Cette formule présente l'avantage de sortir de chez vous afin de partager un repas de qualité avec d'autres convives. L'association Solidarité Transports peut notamment vous permettre de vous déplacer à la résidence à moindre coût.

Plus d'informations auprès de
Bruno Gaboriau, directeur du CIAS,
au 02 51 62 81 04

Une infirmière à la Merlatière

Depuis le 1er octobre, un cabinet infirmier a ouvert ses portes dans les anciens locaux de la mairie. Virginie Cardinaud y dispense des soins infirmiers 7 jours sur 7 à votre domicile à la Merlatière, Boulogne et dans les communes environnantes. Elle assure également une permanence du lundi au vendredi de 7h45 à 8h30 dans son cabinet et sur rendez-vous le samedi.

Virginie Cardinaud
15 rue de la Ferrière
85140 La Merlatière
Tél : 06 42 76 35 83

Dossier spécial : Jouons le jeu,

2 Français sur 3 déclarent pratiquer une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine tout au long de l'année. Bien que sa pratique ait fortement évolué depuis plusieurs années (de plus en plus du loisir au détriment de la compétition), le sport reste primordial pour notre équilibre quotidien et notre bien-être.

Tous à vos baskets !

Sport et associations...

Marcher, sauter, courir, passer, marquer... Vous n'avez que l'embarras du choix au Pays des Essarts.

Près de 60 associations vous offrent la possibilité de pratiquer une trentaine d'activités (voir ci-contre) pour tous les goûts et tous les âges. Si l'offre est aussi diversifiée et de qualité, le mérite en revient principalement aux nombreux bénévoles. Ces centaines de passionnés s'impliquent au quotidien : encadrement des jeunes, arbitrage, tâches administratives...

Un grand bravo à eux !

Quel sport pratiquer au Pays des Essarts ?

Aquagym	Handball	
Badminton	Judo	Quad
Basketball	Ju-jitsu	Randonnée
Billard	Karaté	Skate
Chasse	Krav Maga	Taekwondo
Cyclisme	Moto-cross	Tennis
Danse	Natation	Tennis de table
Equitation	Palets	Volley
Football	Pêche	Yoga
Gymnastique	Pétanque	

Très prochainement, un annuaire en ligne vous permettra de trouver facilement et rapidement l'association qui vous convient.

Rendez-vous dans quelques mois sur **www.paysdesessarts.fr**

En attendant, contactez votre mairie ou la Communauté de Communes au 02 51 62 95 62.

soyons sport !

Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes a désormais la charge d'entretenir, d'aménager et de gérer les équipements sportifs du territoire :

- 12 terrains de foot (1 synthétique)
- 8 courts de tennis (1 couvert)
- 7 parcours de santé
- 5 salles omnisports
- 4 boulodromes
- 3 salles de tennis de table
- 2 terrains extérieurs de basket
- 1 piscine
- 1 dojo
- 1 salle de danse
- 1 piste d'athlétisme
- 1 salle de palets

Sport et nature...

Comptant de plus en plus d'adeptes, les sports de pleine nature ont le vent en poupe. Parmi eux, la randonnée est devenue la première activité sportive en France. À pied, à vélo ou à cheval, le Pays des Essarts est un véritable petit coin de paradis pour la randonnée.

Avec plus de 150 kilomètres de sentiers, le territoire est particulièrement bien adapté à la pratique de la randonnée. Gérés par la Communauté de Communes, les 11 sentiers principaux reliés entre eux par des sentiers de liaison raviront les sportifs amateurs comme les confirmés.

En plus de ces sentiers, l'itinéraire cyclable reliant la Roche sur Yon à Chantonnay ainsi que l'itinéraire équestre du Bocage empruntent les chemins du Pays des Essarts.

Passionnés de nature et de sport, procurez-vous le Guide Rando en vente à l'Office de Tourisme (4 €) ou téléchargeable sur www.paysdesessarts.fr

Sport et équipements...

Le Pays des Essarts est donc plutôt bien équipé en infrastructures sportives, même si le nombre croissant de licenciés peut parfois poser des problèmes de planning. En effet, il est parfois difficile d'obtenir des créneaux horaires dans certains équipements. Pour Jean Sorin, élu en charge des équipements sportifs, *« la gestion au niveau intercommunal devrait permettre une utilisation optimale des équipements »*. Concrètement, certains clubs pourraient donc utiliser l'équipement de la commune voisine s'il n'y a pas de disponibilité dans la sienne.

Comme l'illustre la piscine Oasis, Jean Sorin ajoute *« il est préférable d'avoir un grand équipement fonctionnel que 2 petits équipements vieillissants »*. Cette gestion permet enfin de mutualiser certaines dépenses. C'est notamment le cas pour le contrôle des équipements sportifs.

Certains clubs l'ont d'ailleurs bien compris depuis plusieurs années, le regroupement a du bon. L'exemple le plus marquant est sans nul doute la création du club Pays des Essarts Handball !

À tout âge, nager reste un plaisir !

Parmi les nombreuses activités proposées à la Piscine Oasis (aquagym, bébés nageurs…), des cours de natation sont dispensés quelque soit votre âge ou votre niveau. N'hésitez plus, jetez-vous à l'eau !

Cette année encore, plus de 50 personnes suivent avec assiduité les cours de natation adulte. **Débutant, apprentissage ou perfectionnement, chacun y trouve son compte.** Néanmoins, « *on remarque que les adultes ont souvent plus de réticences que les enfants à prendre des cours de natation* » souligne Stéphane Tiger, directeur de la piscine.

Et pourtant, les bienfaits de ce sport ne sont plus à démontrer. Stéphane Tiger ajoute « *certaines personnes peuvent avoir peur de l'eau, il ne faut pas que cela les freine. Les méthodes ont changé, il y a beaucoup plus de psychologie* ». Les cours accueillent des petits groupes (9 personnes) afin de mieux répondre à vos attentes.

Les 6 créneaux sont très vite complets alors pensez à vous inscrire dès la mi-juin pour les cours d'été, et fin juin pour les cours à l'année.

Bienvenue à…

Morgane Philippe, nouvelle maître nageur en remplacement de Bertrand Herviou.

Piscine Oasis
Rue de la Piscine - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 62 81 60
E-mail : piscine@paysdesessarts.fr

Jumelage et musique font bon ménage

Après une année 2013 bien remplie et marquée notamment par le déplacement de deux chorales du canton en Allemagne, la musique rythmera également les prochaines festivités.

Chaque année, depuis plus de 20 ans, le Comité d'Echanges et de Jumelage célèbre les liens d'amitié tissés avec les communes de Bicester (Royaume-Uni) et Neunkirchen-Seelscheid (Allemagne). **En 2014, la fête aura lieu à Sainte Cécile du 1er au 4 mai**. Les trois pays s'y retrouveront autour du thème de la musique, avec la présence de groupes des communes jumelées.

Le programme est actuellement en cours d'élaboration mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre samedi 3 mai. En effet, il s'agira du temps fort de ce week-end avec un mini-festival qui devrait se dérouler de 10h à minuit.

Une centaine de personnes venant d'Angleterre, Allemagne mais aussi de Pologne devraient être de la fête. Christian Violleau, président du CEJ, précise que « *lors de tels évènements, nous avons besoin de familles pour accueillir nos invités. C'est d'ailleurs une expérience très riche au niveau personnel sans oublier que cela contribue à resserrer les liens entre les pays* ».

Le jumelage vous intéresse, contactez Christian Violleau
Tél : 02 51 06 00 86
E-mail : christianviolleau@voila.fr

Plus d'informations sur le CEJ :
www.jumelagecantondesessarts.org

Réseau des bibliothèques

L'étude pour la mise en réseau des bibliothèques se poursuit. Cette mission a été confiée au cabinet spécialisé Savoir-Sphère qui a notamment réalisé un audit des différentes bibliothèques du territoire. Ce dernier a également proposé différents scénarii au Conseil Communautaire afin de mettre en place ce projet.

La mise en place progressive de ce réseau devrait donc débuter en ce début d'année 2014. Pour leur plus grand plaisir, tous les amoureux de lecture du Pays des Essarts pourront alors accéder à une offre plus riche et plus variée.

Offices de Tourisme de France
Pays des Essarts

L'Office de Tourisme
au fil des jours...

Le mot de la Présidente : « Une saison satisfaisante »

Première activité économique en Vendée, le tourisme génère chaque année 5 millions de visiteurs sur le département. Ces derniers peuvent apprécier la beauté et la diversité de notre patrimoine naturel et historique. Plages, marais, bocage... il y en a pour tous les goûts.

Situé au carrefour des autoroutes, le Pays des Essarts bénéficie d'une position stratégique appréciée des touristes qui nous rendent visite. En plus de profiter de nos sites touristiques et d'un cadre agréable, le visiteur est à moins de 45 minutes du littoral et du marais poitevin mais surtout à moins de 30 minutes du Puy du Fou.

Véritable moteur du développement touristique pour notre territoire, le Puy du Fou a connu une année record avec 1 740 000 visiteurs (hausse de 8 % par rapport à 2012). Elu meilleur parc d'attraction au monde, la vitalité et le dynamisme du Puy du Fou sont primordiaux pour le Pays des Essarts.

A l'image de ce succès, notre territoire a connu une saison estivale satisfaisante avec notamment une hausse de la fréquentation de nos hébergements au mois d'août avec des réservations de dernières minutes.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2014.

Laurence Edelin
Présidente du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

Au fil des pages...

Page 16

- Rétrospective des animations
- Carnets de Voyage

Page 17

- Un jour, un artiste

Page 18-19

- L'hébergement au Pays des Essarts
- Infos pratiques

« Un été renversant au Puy du Fou ! »

© Puy du Fou - Vendée Expansion - toute reproduction ou publication interdite

Rétrospective : des animations appréciées

1 Le Marché du Pays des Essarts s'est déroulé à l'Oie le samedi 6 juillet en partenariat avec le Comité des Fêtes. Sous un beau soleil, les visiteurs ont notamment pu découvrir les produits du terroir, mais aussi une exposition de voitures de collection et un concours d'apéritif maison. Quant aux enfants, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer : mini-ferme, structure gonflable, sculptures sur ballons...

Rendez-vous le samedi 5 juillet à Boulogne pour la prochaine édition.

2 Dans le cadre de l'opération « Visitez des Entreprises au Pays des Essarts », 10 entreprises ont ouvert leurs portes du 21 au 26 octobre. Plus de 200 visiteurs ont ainsi pu découvrir leurs productions mais aussi leurs savoir-faire et leur mode de fonctionnement.

Une cinquantaine de personnes étaient malheureusement sur liste d'attente. Le succès de l'opération est tel qu'il faudra bien noter les dates de l'édition en 2014 afin de réserver au plus tôt.

3 Le 26 novembre dernier, la remise des prix du concours Paysage de Votre Commune s'est déroulée à la Ferrière (en même temps que le concours photo). Après avoir sillonné le canton, le jury a choisi de récompenser :

- M. et Mme Folio de Saint Martin des Noyers dans la catégorie « Maison ancienne » (photo du haut),
- M. et Mme Charrieau de Boulogne dans la catégorie « Maison contemporaine » (photo du bas).

4 La saison estivale 2013 aura été marquée par la première édition des Éco Balades. En compagnie de l'association Libera Verda, les promeneurs ont pu découvrir la richesse de la faune et de la flore autour de l'étang des Brosses à la Merlatière ou du parc Saint Michel aux Essarts.

Fort de ce succès, l'Office de Tourisme reconduira ces animations l'été prochain.

5 Près de 40 photographes amateurs ont participé au dernier Concours Photo qui avait pour thème « L'eau et la vie ». Devant la qualité des photos, il n'a pas été facile pour le jury de départager les candidats :

- 1er : Dominique Sachot (Les Herbiers) *photo ci-dessus*,
- 2ème : Lionel Planes (Malakoff),
- 3ème : Sophie Daviot (Saint Martin des Noyers).

Le thème pour 2014 sera la couleur rouge.

6 De septembre à juin, l'Office vous propose grâce au Rando Tour de parcourir la Vendée chaque deuxième dimanche du mois. Il reste 6 étapes à ne pas manquer pour tous les amoureux de randonnée. De Saint Prouant à Saint Vincent sur Graon en passant par le Boupère, la beauté des paysages mérite bien quelques efforts...

Retrouvez toutes les dates et les informations pratiques dans le Guide Animations.

Carnets de Voyage : décollage imminent !

Les vacances ne sont plus qu'un lointain souvenir... Alors embarquez pour de nouvelles destinations avec les Carnets de Voyage !

Lors de la dernière édition, plus de 300 spectateurs ont parcouru le monde à travers les photos et témoignages de quelques globe-trotters venus pour l'occasion.

Pour 2014, l'Office de Tourisme vous propose 3 expéditions inédites. Au programme, venez découvrir de nouvelles destinations toujours aussi fascinantes mais aussi des expériences uniques riches en émotions.

- *Pékin - Paris - Londres à vélo* : Vendredi 7 février à 20h à Sainte Florence (Salle Le Vallon) avec Jeannine et Daniel Bousseau.

- *Un tour du monde en 100 jours* : Jeudi 13 février à 20h à Saint Martin des Noyers (Salle Les Noyers) avec Evelyne et François Forré.

- *L'Inde où everything is possible* : Vendredi 21 février à 20h aux Essarts (Salle des Fêtes) avec Nathalie et Sophie Retailleau

Entrée : 2 €
gratuit pour les moins de 16 ans

un Jour, un Artiste : Dominique Cousseau

Promouvoir l'art est une des missions que se fixe l'Office de Tourisme. Après la Potinière de Flo, rencontre avec « *un sculpteur plasticien jardinier* » : Dominique Cousseau.

Après avoir suivi des études scientifiques et techniques, Dominique Cousseau est très tôt attiré par le travail plastique. C'est en 1973, alors âgé de 30 ans, qu'il s'installe au Petit Moulinet à Saint Martin des Noyers. Il y découvre alors l'agriculture biologique, puis peu à peu cette activité va se transformer en réelle passion pour le paysage.

Dans les années 90, **le remembrement va profondément marquer ce paysage et ainsi son travail artistique**. Soucieux de la nature, Dominique Cousseau est également profondément humaniste comme l'atteste notamment sa sculpture « Les Paysans sans Terre » symbolisant les 19 paysans abattus sur une route du Brésil.

Travaillant essentiellement le bois, ces sculptures sont le plus souvent colorées avec du bleu. « *L'esthétisme n'est pas ma priorité, mes œuvres doivent avant tout susciter l'émotion tout en portant un message* ».

Mais Dominique Cousseau est aussi **un artiste ouvert sur le monde** comme le prouve récemment ses activités avec les écoles de la commune ou bien encore sa participation à l'exposition des Arts au Château cet été. Toujours soucieux de partager sa passion, il vous attend (visite sur demande) dans son musée à ciel ouvert : « *un espace végétalisé de 7 hectares et structuré comme une œuvre en devenir* ».

Dominique Cousseau

Le Petit Moulinet
85140 Saint Martin des Noyers
Tél : 06 71 72 31 77
E-mail : adcousseau@wanadoo.fr
Site Internet : www.dcousseau.jimdo.com

Des hébergements pour

Des amis en vacances dans le coin, une fête de famille, un séminaire pour entreprise ou tout simplement un week end en amoureux à la campagne. Pour un séjour réussi, découvrez toutes les bonnes adresses du Pays des Essarts…

Qualité et diversité

Comme l'atteste les chiffres ci-contre, l'offre d'hébergements sur le Pays des Essarts est très variée : « *il y en a pour tous les goûts et à tous les prix* » selon Marie-Annick Loiseau, responsable de la commission hébergement à l'Office de Tourisme et elle-même hébergeur à l'Oie.

Depuis quelques mois, quelques hébergements ont cessé leur activité. Marie-Annick Loiseau explique ce phénomène « *par la professionnalisation du métier d'hébergeur. Les normes et les classements sont de plus en plus exigeants. Mais c'est très bien pour les clients…* ».

Par ailleurs, la demande des clients a particulièrement évolué depuis quelques années. **Pour certains, même en vacances, il est inconcevable de partir dans un hébergement dépourvu de connexion Wi-Fi.** Les hébergeurs ont pour la plupart développé de nombreux services : télévision, laverie, restauration ou bien encore piscine.

Les labels sont également importants dans le milieu touristique. Ils s'adressent à un client bien précis (un amateur de pêche, une famille…). Estelle Drapeau, directrice de l'Office de Tourisme, nous parle notamment du label Accueil Vélo. « *Ce label peut être attribué à n'importe quel hébergeur se situant à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire cyclable. Pour cela, il doit respecter certaines conditions garantissant un séjour adapté aux cyclistes* ». Yvonne Ferchaud a d'ailleurs obtenu ce label pour ses meublés de l'Hôpiteau à l'Oie, ce qui lui permettra sans nul doute de capter une nouvelle clientèle.

Pour conclure, Estelle Drapeau rappelle que « *notre rôle consiste à bien conseiller nos visiteurs mais aussi à accompagner les hébergeurs pour qu'ils proposent des offres de qualité* ».

Vous l'aurez compris, vous pouvez faire confiance à l'Office de Tourisme pour trouver l'hébergement qui vous convient !

Guide hébergements

Avec votre Guide Hébergements, trouvez rapidement et facilement le logement qui vous convient !

Le Guide Hébergements est disponible à la Maison du Pays des Essarts ou téléchargeable dans la rubrique tourisme sur :

www.paysdesessarts.fr

En chiffres

2 Campings	**7** Meublés	**2** Hôtels
600 Lits	**14 000** Nuitées	
2 Aires pour camping-car	**22** Chambres d'hôtes	**1** Gîte d'enfants

toutes vos envies !

Une chambre de l'hôtel Le Grand Turc à l'Oie

Taxe de séjour

Chaque visiteur passant au moins une nuit sur le territoire doit s'acquitter de la taxe de séjour. Instituée et gérée par la Communauté de Communes depuis 2005, cette taxe est collectée par les logeurs par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme. A partir de 2014, la taxe de séjour s'appliquera du 1er janvier au 31 décembre (auparavant, du 1er mai au 30 septembre).

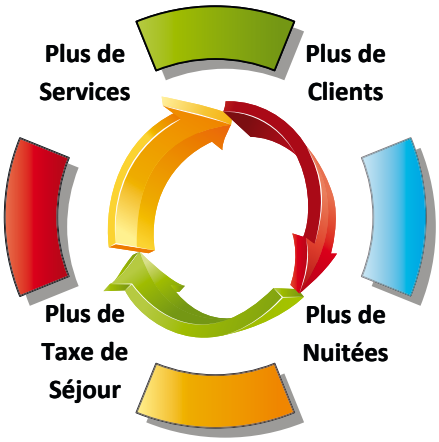

En 2013, 6 000 € ont été collectés. Cette somme est intégralement utilisée en faveur du développement touristique. Cet investissement rend le territoire toujours plus attractif en proposant de nouveaux services et équipements. Par conséquent, plus de visiteurs viennent au Pays des Essarts, procurant plus de nuitées, et donc plus de taxe de séjour.

Infos pratiques

Office de Tourisme du Pays des Essarts
Maison du Pays des Essarts - 14 rue du Champ Renard
ZA Les Charmettes - 85140 Les Essarts
Tél : 02 51 62 95 62 - E-mail : tourisme@paysdesessarts.fr
Site Internet : www.paysdesessarts.fr

Retrouvez les horaires d'ouverture de la Maison du Pays des Essarts en page 2.

Flashez - moi !

L'Office en bref...

Il fait froid, il pleut... Pourquoi ne pas en profiter pour préparer vos prochaines vacances ! L'Office de Tourisme du Pays des Essarts est à votre écoute et peut vous accompagner dans l'élaboration de votre séjour.

Marinette, Karine et Estelle vous fourniront toutes les informations et la documentation relatives à votre destination ainsi que de nombreux conseils et bons plans.

Concours Photos

Communauté de Communes Pays des Essarts

Offices de Tourisme de France
Pays des Essarts

Ouvert à tous !

Du 1er mars au 30 septembre 2014

Thème

La couleur Rouge

Office de Tourisme du Pays des Essarts - 14 rue du Champ Renard - BP46 - 85140 LES ESSARTS
Renseignements au 02 51 62 95 62 ou à tourisme@paysdesessarts.fr
Règlement disponible à l'Office de Tourisme et téléchargeable sur www.paysdesessarts.fr

Conception et réalisation : Communauté de Communes du Pays des Essarts - Crédits Photos : Stock© © : Joco Visu Myk